

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation

Titre : Jeunes déferé.e.s au Tribunal des mineurs et fugues : des chiffres qui interpellent.

Initiant-e(s) : Louis DANA et consorts

Depuis 2012, la criminalité est en baisse constante sur le territoire communal lausannois. Si 28'168 infractions étaient constatées en 2012, ce ne sont plus que 16'210 cas qui ont été relevés en 2016. Cette baisse s'est encore poursuivie au cours de la présente législature pour s'établir à 12'524 infractions en 2019. C'est ainsi une baisse de 55% de la criminalité qui est intervenue en huit ans en ville de Lausanne. Cette situation est bien sûr très réjouissante et on ne peut que la saluer.

Néanmoins, parallèlement à cette baisse colossale du nombre d'infractions pénales, l'année 2019 a connu une recrudescence des cas de mineurs lausannois déferés au Tribunal des mineurs. En 2019, cette hausse s'établit à 55% par rapport à l'année 2018 (432 cas contre 279). De même, le nombre de mineurs annoncés disparus (fugues) est en augmentation constante depuis 2013 (572 en 2013 cas contre 1'513 en 2019). Il convient certainement de se garder de ne vouloir apporter qu'une réponse sécuritaire à un phénomène d'une telle nature. Aussi, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, de même que la Direction chargée de la cohésion sociale doivent bien évidemment prendre cette problématique à bras le corps et apporter leurs réflexions sur cette question. Cette augmentation du nombre d'infractions pénales commises par des mineurs, mais également du nombre de fugues, appelle les questions suivantes :

1. Quelle est l'appréciation de la Municipalité par rapport à cette hausse importante des faits susmentionnés et quelles explications peuvent être fournies pour expliquer ce phénomène ?
2. Cette hausse s'inscrit-elle dans une tendance constatée au niveau national ?
3. De quelle nature sont les infractions commises par les mineurs ?
4. La Municipalité ne jugerait-elle pas judicieux d'affecter plus d'agent.e.s à la Brigade de la jeunesse à l'avenir, peut-être en lieu et place de postes dans d'autres brigades de la police judiciaire qui feraient face à moins d'infractions ces dernières années ?
5. L'Unité des correspondants de nuit a-t-elle également constaté une péjoration de la situation en la matière ? Quelles solutions l'Observatoire de la sécurité en général ou cette unité en particulier sont-ils à même d'apporter pour contrer ce phénomène ?

Conseil communal de Lausanne

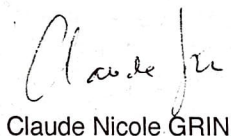
6. De même, cette hausse de la délinquance des mineurs a-t-elle été constatée par les travailleurs sociaux hors les murs, les centres aérés, les milieux scolaires, etc. ?
7. Ces chiffres ont-ils fait l'objet d'une analyse transversale entre plusieurs services et auraient-ils été corroborés par d'autres indicateurs ou remontées du terrain ?
8. De manière générale, constate-t-on une montée des incivilités ou de comportements relevant parfois de l'infraction commise par des jeunes, comme par exemple le harcèlement de rue ou cyberharcèlement ?
9. Quelles explications la Municipalité peut-elle avancer afin d'expliquer la hausse de fugues constatées sur le territoire communal ?
10. Quelle est généralement la cause des fugues et leur issue ?
11. Des mesures ont-elles été prises afin de faire diminuer cette hausse de fugues sur le territoire communal ?

Les interpellateurs remercient par avance la Municipalité pour ses réponses.

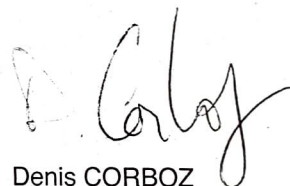
Lausanne, le 9 juin 2020



Louis DANA



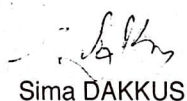
Claude Nicole GRIN



Denis CORBOZ



Jean-Michel BRINGOLF



Sima DAKKUS



Selsabil MAADI